



## Information réglementée

Paris, le 5 juillet 2021

### BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société EDENRED à Kepler Cheuvreux, à la date du 30 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 55 393 titres
- 17 681 912,11 € en espèces
  
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 3 964
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 3 936
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 302 869 titres pour 60 410 629,38 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 1 247 476 titres pour 58 092 541,49 €

Il est rappelé que :

➤ lors du dernier bilan du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titres
- 21 020 191,91 € en espèces
  
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 3 894
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 4 259
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 323 012 titres pour 56 593 339,76 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 1 411 280 titres pour 60 906 046,35 €

➤ lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titre
- 10 000 000,00 € en espèces

La mise en œuvre du contrat de liquidité est réalisée conformément à la Décision de l'AMF n° 2018-01 en date du 2 juillet 2018, instaurant des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

**Toutes les informations sur Edenred sont disponibles à partir de la rubrique Investisseurs / actionnaires en Information réglementée permanente sur : [www.edenred.com](http://www.edenred.com)**